

## CE SIEGE BUREAUX NOMADES : C'EST NO, C'EST MAD

Le débat sur le futur réaménagement du site de France O à Malakoff en CE siège ce lundi, à glissé sur un thème qui n'était pas à l'ordre du jour mais qui n'en n'est pas moins assez révélateur : les bureaux nomades dans la rédaction.

Pour ceux qui auraient un doute sur cette vieille nouveauté: il s'agit de ne pas attribuer de bureau dédié aux salariés. Cela permet surtout de gagner de l'espace car on prévoit généralement dans ces cas-là moins de bureaux que de salariés, et donc moins de mètres carrés ... Et si vous voulez, "*dans le monde actuel du travail, dématérialisé, avec les outils modernes et l'autonomie des collaborateurs dans l'organisation de leur activité et tout ça*"... Bon en gros le concept métro-bureau-dodo, c'est dépassé.

C'est en somme ce qu'il nous faut comprendre des échanges sibyllins que nous avons eu avec la Direction. Texto : "*nous sommes encore en phase d'étude, les bureaux nomades ne sont pas à l'ordre du jour mais aucune piste n'est exclue*". Ayant l'esprit mal tourné, nous comprenons : puisque ce n'est pas exclu, c'est donc que c'est prévu. D'ailleurs ce principe de bureau nomade est déjà en place au service économique de la rédaction nationale. Une "expérimentation" qui a été prolongée suite à un vote truqué où les journalistes CDD de F2 ont pu voter mais pas ceux de F3...

On notera avec surprise la pusillanimité de la Direction de la Santé et de la Qualité de Vie au Travail, incapable de nous donner son avis, ni même un bilan général sur les bienfaits ou les méfaits des bureaux nomades dans le monde du travail... Visiblement la DSQVT n'a pas d'avis général sur ce problème et se contente de "*c'est le projet qui doit définir l'espace et non l'inverse*".

Bon voici donc un élément de réflexion à intégrer que les élus de la majorité CFDT-CGC-SNJ du CE ont développé : pour un travail intellectuel quotidien, qui nécessite de la présence sur site, d'archiver des dossiers, de passer et recevoir des coups de fils et en premier lieu d'avoir des repères, le bureau nomade est une mauvaise chose.

Perte de repères, déshumanisation, déstabilisation, sentiment de déclassement, détachement de son lieu de travail, rupture du lien avec les collègues et avec son entreprise. Ou bien, *économies*, extension du domaine du travail au-delà du lieu et du planning, morcellement du lien entre les salariés, meilleur contrôle individuel par l'employeur. Voici le bilan des bureaux nomades, sur lesquels certaines entreprises reviennent. Pas toutes, c'est vrai il y en a beaucoup chez Microsoft et même chez... Orange.

Des références en matière sociale, du respect de la santé des salariés. Pour ne pas passer encore pour des archaïques il nous fallait trouver une formule branchée qui résume notre position. Alors dans un Bescherelle de Franglish nous avons trouvé : Les bureaux nomades : c'est No parce que c'est Mad !

Pour plus d'infos : <https://www.franceinter.fr/societe/sans-bureau-fixe-google-fait-des-emules>

Paris le 28 février 2017